

AUREC

Le Bulletin Municipal

AUTOMNE/HIVER
2024-2025

REGARD SUR

Le recensement de la population





Répondre

Chacune de nos actions, chacun de nos investissements, sont réalisés pour améliorer votre vie au quotidien.

La santé, l'accès aux soins, aux services, le pouvoir d'achat, la sécurité, sont en tête des préoccupations des Français, nous agissons sur tous ces domaines.

Aujourd'hui, Aurec ne fait plus partie des déserts médicaux, **la couverture en soins est bonne.**

Nos actions ont facilité l'installation d'un cabinet vétérinaire, la reconstruction des deux pharmacies, la présence de deux opticiens, d'un audio prothésiste, la maison médicale a permis l'accueil de 6 médecins, de kinés, d'ostéopathes, d'un dentiste, d'infirmiers, d'une sage-femme, de psychologues... d'autres arrivées sont prévues en 2025, dont deux nouveaux médecins.

Avec l'installation de **France services**, nous complétons l'offre de services de proximité et développons l'accompagnement personnel de chacune de vos démarches administratives.

Halle couverte, **le commerce non sédentaire est au cœur de l'animation** des villes et des quartiers, répondant à la recherche de qualité, de convivialité et de proximité des consommateurs.

Nous participons à l'arrivée de nouveaux commerces, à leur renouvellement, fleuriste, librairie, cocci market ; nous soutenons le commerce local et le pouvoir d'achat de nos citoyens avec les **chèques cadeaux** (environ 40 000 €).

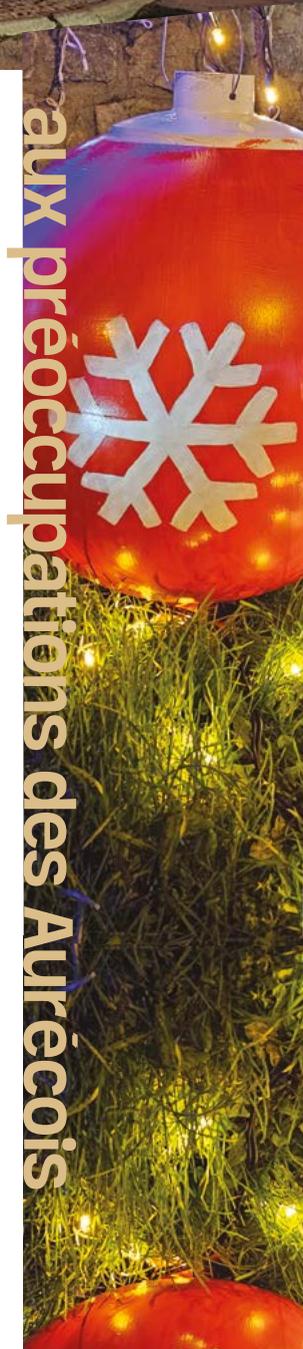
Garderie gratuite à l'école publique, maintien du prix des repas de la restauration scolaire, taux communal de taxe foncière bloqué depuis 16 ans, sont autant d'exemples du soutien apporté au pouvoir d'achat.

Nous avons signé avec l'Etat un **contrat de sécurité intégré**, visant à garantir la tranquillité résidentielle et lutter contre les incivilités, contre les violences intra-familiales, sexuelles et sexistes ; prévenir et lutter contre la délinquance des jeunes, lutter contre le trafic de stupéfiants, lutter contre les radicalisations ; nous avons renforcé l'action de la police municipale, déployé une cinquantaine de caméras, soutenu le bouclier de sécurité, relancé la participation citoyenne, proposé des travaux d'intérêt généraux. Cela se traduit par le nombre d'affaires résolues, et par des faits qui n'augmentent pas.

Nous travaillons aussi à **embellir la ville au quotidien**, nouvelle balayeuse aspiratrice pour améliorer la propreté de nos rues, illuminations de Noël, fresques et street art...

Embellir, faciliter, améliorer votre quotidien, préparer l'avenir, c'est le but de chaque euro investi à Aurec-sur-Loire.

aux préoccupations des Aurecois



Une question, un besoin, une envie ?

Écrivez-nous à ces adresses :

Mairie d'Aurec-sur-Loire
Place du Breuil,
43110 AUREC-SUR-LOIRE

mairie@mairie-aurec.fr

Édition

Automne/Hiver
2024-2025

Bulletin municipal de la commune d'Aurec-sur-Loire, distribué dans toutes les boîtes aux lettres par Coup de Pouce à l'Emploi (Sainte-Sigolène)

Directeur de la publication
Claude VIAL

Rédaction et conception
Service Communication

Crédits photos Claude VIAL, service communication

Impression Déposé par Éole (Grazac) sur du papier respectant la gestion durable des forêts avec des encres végétales sans diluants pétroliers

Tirage 3100 exemplaires

04. PORTRAIT D'ÉQUIPE
Sébastien Arnaud, de la passion à l'action
Nathalie Jolivet, l'humain avant tout

07. GÉRER
L'équilibre dans l'assiette de nos enfants

08. L'ESSENTIEL
Les services de proximité, une priorité

10. PARLONS-EN !
Pourquoi le service de gestion des déchets coûte de plus en plus cher ?

12. REGARD SUR

Le recensement de la population

Cette année, Aurec réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre.

14. EMBELLIR
La halle couverte prend forme
Nuroi : une chicane pour plus de sécurité
La ville investit pour la propreté

16. SOUTENIR
Des chèques cadeaux 100% aurecois

17. ASSURER
Une fresque collective pour l'école du Pré Vert

19. ANIMER
Quand la magie de Noël s'empare de la ville
Festival de la Teinturerie 2024

22. ACCOMPAGNER
Une nouvelle navette au service des seniors
Aurec Auto Partage : vers plus de mobilité

25. BOUGER
Des conditions de pratiques optimales pour les sportifs
Une aire de musculation accessible à tous

28. S'ENGAGER
Mares et haies : restaurer pour mieux préserver
Savoir faire face aux situations de risque
Cimetière : ici aussi, je trie !

Et... ÉTAT CIVIL P.32
INFOS PRATIQUES P.33
EXPRESSIONS LIBRES P.34

PORTRAIT D'ÉQUIPE

Sébastien Arnaud, de la passion à l'action

5^{ème} adjoint – Environnement et développement durable

À 45 ans, Sébastien Arnaud est un homme passionné par l'environnement. En s'installant à Aurec et en s'investissant en tant qu'élus, il a pu développer cette passion sur tous les fronts, professionnellement et personnellement.

Directeur du syndicat mixte d'aménagement des Gorges de la Loire (SMAGL) depuis 2009, Sébastien ARNAUD a en charge la gestion d'un site naturel remarquable : Les Gorges de la Loire. Cette fonction regroupe de nombreux domaines de compétences : la gestion d'une réserve naturelle régionale, la gestion financière, la gestion d'équipe, la gestion du patrimoine (comme le château d'Essalois) et le montage de projets d'aménagement touristique.

En 2009, il quitte Saint-Étienne pour s'installer à Aurec. « Aurec nous semblait la meilleure option avec un accès direct à Saint-Étienne grâce au train. Nous pensions également déjà à l'accès pour les études de nos enfants, notre fils de 15 ans et notre fille de 11 ans maintenant ».

Aurec c'est une commune facile à vivre !

Son profil scientifique et polyvalent fait mouche lors de la réunion publique de 2013. « J'ai remis un exemplaire du guide du patrimoine naturel des gorges de la Loire qui a plu au maire qui s'est intéressé à mon « profil ». Notre homme intègre donc le conseil municipal d'Aurec en 2014. « Moi qui ai l'habitude dans mon métier de travailler avec des élus, j'ai dû apprendre à changer de posture. Cette fois, c'était moi l'élus. J'avais le droit et l'obligation de prendre des décisions, d'arbitrer et non plus seulement de proposer. La plus grosse difficulté quand on entre dans la vie publique » selon lui, « c'est de faire face à la critique, pas toujours justifiée ». Mais cela ne l'arrête pas. Au contraire, il poursuit son engagement en devenant élu communautaire en 2020. Être élu c'est une mission de tous les jours. « Quand je me promène, c'est dur de déconnecter, je vois ce qui fonctionne et je repère également ce qui nécessiterait d'être amélioré. On change forcément de regard ».

Côté loisirs, notre élu aime les sports d'extérieurs : la randonnée, la pêche, le vélo, la cueillette... « Aurec est un formidable terrain de jeux pour les loisirs extérieurs, on l'a bien expérimenté pendant le COVID ».



PORTRAIT D'ÉQUIPE

Nathalie Jolivet, l'humain avant tout

6^{ème} adjointe – Affaires Sociales

Directrice déléguée à l'action sociale et à l'insertion au Département de la Haute-Loire, maman de 2 grands enfants et grand-mère de 2 petits enfants, Nathalie JOLIVET, âgée de 58 ans, a tout de même su trouver du temps pour s'investir au sein de la commune d'Aurec.

Assistante sociale de formation, notre élue a toujours aimé se rendre disponible pour le public et apporter des solutions aux problématiques de la vie, selon les âges. De nature curieuse, elle a également toujours eu une appétence pour la chose publique. C'est pourquoi elle a choisi de travailler pour une collectivité et de s'investir personnellement pour la commune en tant qu'élue. « Je trouve cela enrichissant de mettre à profit du collectif ses compétences professionnelles et individuelles afin de s'engager pour le bien commun. Pour qu'une commune soit dynamique, il faut des élus dynamiques qui fassent preuve d'imagination et d'un sens aigu de l'écoute ».

Du dynamisme, notre adjointe n'en manque pas, bien au contraire ! « Il y a tellement de choses à découvrir sur le fonctionnement de la commune, à comprendre, que je dois me canaliser pour ne pas m'éparpiller. Il faut avoir la volonté d'avancer, de se projeter sans rester sur ses acquis. Alors, il est vrai que je trouve cela injuste quand on nous dit que les élus ne font rien ! Au-delà de l'engagement politique, j'aime l'aventure humaine que cela implique. On forme une équipe ! J'ai fait de très belles rencontres au sein de l'équipe municipale. On se nourrit les uns des autres : de part nos expériences variées, nos points de vue et nos compétences. Il y a une véritable harmonisation des profils ».

Notre adjointe est toujours présente pour trouver des solutions pour l'accueil des jeunes, avec la volonté de faire perdurer la MJC, pour les victimes de violences intra-familiales, en proposant des solutions d'accueil d'urgence, pour les étrangers comme ce fut le cas pour les Ukrainiens qui ont



Aurec c'est un petit écrin de verdure posé en bord de Loire !

été logés au gîte, ou encore pour les seniors isolés avec la mise en place d'une navette pour les emmener faire leurs courses (cf. page 22). « C'est la vraie vie ici. La population aurécoise est assez représentative de notre société, de sa typologie et de ses enjeux ».

Originaire de Saint-Étienne et installée à Aurec depuis 2012, Nathalie JOLIVET aime particulièrement sa vie ici. « Ce qui me plaît c'est la diversité, c'est un savant mélange d'urbain et de rural, au sein d'un cadre naturel exceptionnel. » L'occasion pour elle de s'adonner à la pratique du vélo et des sports de montagne.

Sébastien ARNAUD

Son projet phare du mandat

La réalisation d'un Atlas de la biodiversité communale, résultat d'un long travail de description, de prospection et de recensement de l'essentiel de notre patrimoine naturel. Connaître son patrimoine est essentiel pour mieux le protéger et le gérer, intégrer les éléments de préservation de la biodiversité pour préciser les orientations d'évolution de notre commune, proposer des actions permettant la préservation de la faune et de la flore.

Son coup de coeur aurécois

Le secteur du plateau de Mons avec sa table de lecture qui offre un panorama exceptionnel sur la vallée de la Loire d'autant plus avec la mer de nuages, certains matins.



Son projet phare du mandat

Nous nous sommes battus pour qu'Aurec soit labelisé France Services. Il existait déjà une maison France Services à Saint-Just-Malmont et normalement c'est une maison par canton. Je suis très satisfaite de pouvoir offrir ce service de proximité et cet accueil aux Aurécois et aux résidents des campagnes environnantes.

Retrouvez plus d'informations sur ce service page 8 et 9.



Son coup de coeur aurécois

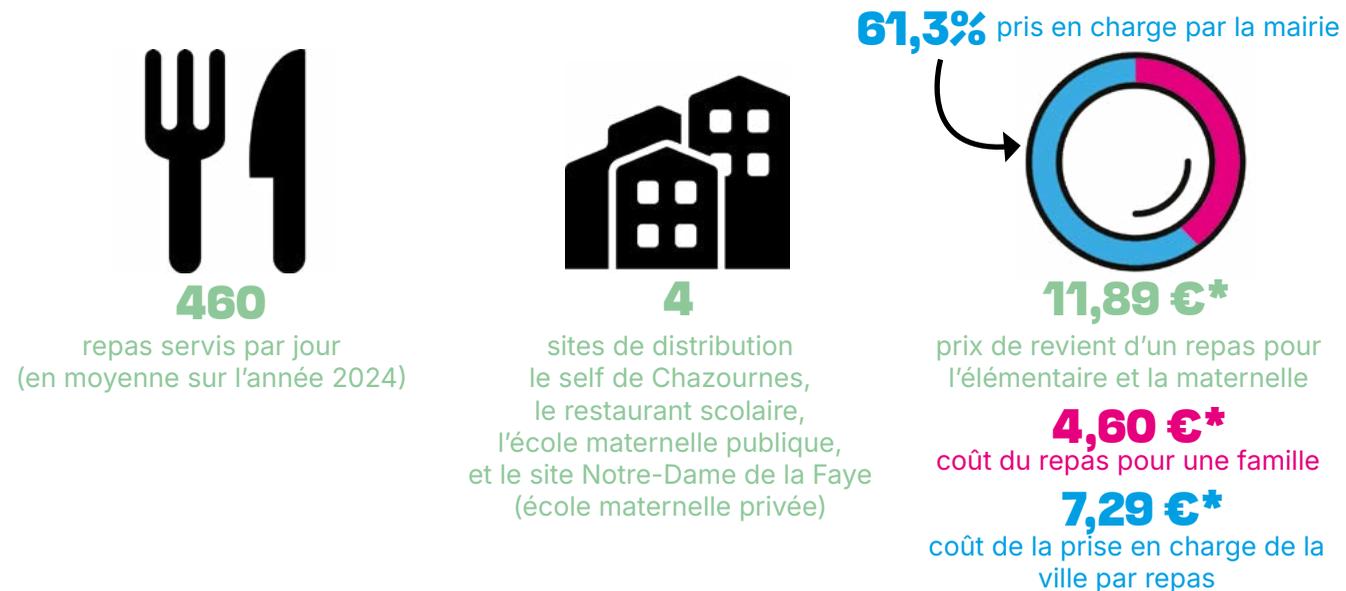
J'aime me promener dans les Gorges de la Semène en passant par la tour d'Oriol

Nathalie JOLIVET

MA VILLE À MOI, ELLE GÈRE

L'équilibre dans l'assiette de nos enfants

À Aurec, la Société publique locale (SPL) des Rives d'Aurec est en charge des repas pris en milieu scolaire. La commune d'Aurec-sur-Loire contribue largement au fonctionnement de la restauration scolaire en subventionnant à hauteur de 61,3% les repas pour chaque enfant.



De nouveaux agents au service d'Aurec

Les équipes se renouvellent pour assurer un service de qualité aux habitants. Arrivés durant le second semestre 2024, ce sont 3 nouveaux agents qui viennent renforcer les équipes.



Mathieu ASSEZAT



Julien GRÈS



Siham NAIDJI

Afin de renforcer l'équipe technique, 2 agents saisonniers **Mathieu ASSEZAT** et **Julien GRÈS** exercent des missions d'entretien et de valorisation des espaces verts et naturels de la commune, et même d'élagage pour Mathieu ASSEZAT. Ces espaces publics en cette période automnale demandent une attention particulière.

Siham NAIDJI travaille déjà depuis un an en tant qu'accompagnatrice scolaire. En plus de ses missions, elle est venue renforcer le pôle État civil et assurer l'accueil des administrés.

Réfection des sanitaires du self du collège



Les sanitaires du self du collège ont été totalement réaménagés en février dernier nécessitant l'intervention de plusieurs corps de métiers : carreleur, plombier, menuisier, électricien... Les travaux de plâtrerie et de peinture ont été effectués par les agents municipaux, en régie. Ce nouvel aménagement représente un investissement de 32 804,60 € TTC.

*Chiffes arrêtés au 30 novembre 2024

La nouvelle tarification de 2025 prévoit une légère augmentation qui n'impactera pas les familles et qui sera totalement prise en charge par la commune.

Grosse faim VS petite faim

Cette année, une nouveauté a été mise en place dans les restaurants scolaires. Les enfants choisissent eux-mêmes, selon leur appétit, la quantité qu'ils auront dans leur assiette : soit une petite faim, soit une grosse faim. Cela permet de **réduire le gaspillage et de s'adapter aux besoins de chaque enfant.**



Florence TEYSSIER, Pascal HAURY, Laurent ROUSSET

L'ESSENTIEL

DU 2ND SEMESTRE 2024

Les services de proximité, une priorité

Depuis plusieurs années, les services publics dématérialisent sans cesse leur fonctionnement. L'utilisateur n'a plus besoin de se déplacer, il peut faire toutes ses démarches en ligne. Pour autant, la présence humaine reste parfois indispensable dans certains cas.

Soucieuse de préserver un service de proximité de qualité, la ville d'Aurec-sur-Loire accueille et propose de **nombreuses permanences** pour répondre aux besoins de ses habitants. Des investissements matériels conséquents ont également été engagés pour **faire de la mairie le guichet unique de vos besoins**.

La récente **labellisation France Services** est venue confirmer cette volonté de rapprocher le service public de l'utilisateur.

L'hôtel de ville, première porte d'entrée

Le rez-de-chaussée de l'hôtel de ville a été **totallement réaménagé** afin de vous accueillir plus chaleureusement en offrant **des espaces confidentiels** nécessaires pour certains échanges. Un véritable salon d'attente a été disposé pour que vous puissiez patienter en toute sérénité. **Quatre bureaux cloisonnés** ont été définis pour vous recevoir de façon plus individuelle et confidentielle.

La signalétique de l'ensemble du bâtiment communal a également été revue afin que vous puissiez mieux vous orienter lors de votre venue.



Des professionnels à votre écoute

- **Conseiller numérique**
Sur rendez-vous au 07 60 35 13 84 ou à conseillersnumeriques@loire-semene.fr
- **Conciliatrice de justice**
Permanence chaque vendredi matin sur rendez-vous auprès de la mairie (04 77 35 40 13).
- **France Renov'**
Sur rendez-vous au 04 43 07 11 30 ou à maison-habitat@hauteloire.fr
- **Direction Générale des Finances Publiques**
Permanence une fois par mois sur rendez-vous. Prise de rendez-vous depuis le site impots.gouv.fr ou en contactant l'agent France Services.
- **Urbanisme**
Chaque mercredi, sur rendez-vous auprès de la mairie (04 77 35 40 13).
- **Les assistantes sociales**
Chaque mardi matin et jeudi matin avec ou sans rendez-vous (04 71 61 06 34).
- **Protection Maternelle Infantile (PMI)**
Sur rendez-vous au 04 71 61 06 34

L'ESSENTIEL

La maison France Services, vos services et vos droits

Au sein d'un **guichet unique**, les administrés peuvent retrouver des agents formés qui **accueillent et accompagnent le public dans de nombreuses démarches administratives**. Ceci en **partenariat avec des organismes institutionnels nationaux** comme la Caisse nationale des allocations familiales, la Caisse nationale d'assurance maladie, l'Agence nationale des titres sécurisés, France Travail, la Direction générale des finances publiques...

522 usagers
accueillis depuis le 1^{er} juillet 2024

793 démarches
accompagnées depuis le 1^{er} juillet 2024

Top **3** des accompagnements
France Titres
Direction Générale des Finances Publiques
Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Contact

France Services
04 77 35 40 13
aurec-sur-loire@france-services.gouv.fr

Lundi et mardi 09:00-12:15
Mercredi, jeudi et vendredi 09:00-12:15,
14:00-17:15



Nathalie JOLIVET, Laurent ROUSSET, Maryse PARRAT



PARLONS-EN !

Il y a des sujets qui agacent, questionnent ou encore inquiètent. La mairie d'Aurec s'en préoccupe. Sur cette page, place aux explications, nous parlons du pourquoi et du comment !

Pourquoi le service de gestion des déchets coûte de plus en plus cher ?

La gestion de la collecte des déchets est une compétence gérée par le SICTOM*. L'inflation impacte également le service des déchets : augmentation du coût de l'énergie, du carburant, du prix des camions... et dans le même temps, des lois européennes imposent et contraignent de plus en plus le traitement des déchets.

Si nous ne changeons pas nos habitudes, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères** (TEOM) va être multipliée par 2 voire 3. La question est donc de savoir comment limiter cette augmentation. Pour cela, il est nécessaire d'**intensifier nos efforts de tri et de réduire la quantité de déchets jetés** dans les poubelles d'ordures ménagères. Un autre levier d'action mis en place par le SICTOM* réside dans l'**optimisation de la collecte** (pour faire des économies de fonctionnement).

Plus on trie, plus on maîtrise les coûts !

Le coût résiduel du service public des déchets sur le territoire du SICTOM est de 96€TTC/hab en 2022 contre 89€ en 2021 et 74€ en 2020. Bien que ce coût ait fortement augmenté, il reste **inférieur à celui des collectivités de même typologie en Auvergne-Rhône-Alpes**, avec un coût médian de 114/hab. À Aurec, des indicateurs positifs ont été mesurés : le volume de tri a été multiplié par 2 et les ordures ménagères ont été réduites de 200 tonnes en un an.

Le guide du tri
Scannez-moi à l'aide de votre
téléphone portable !



*SICTOM : le Syndicat Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères Velay Pilat regroupe 24 communes sur la Loire et la Haute-Loire. Il dispose de 3 compétences : **la collecte des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR), la collecte sélective des déchets ménagers valorisables issus du tri sélectif et la création et la gestion des déchetteries.**

** La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) Taxe sur la valeur locative et pas sur la composition du foyer

Pourquoi se tourner vers la solution des colonnes (ordures ménagères ou tri sélectif) ?

Les avantages de l'installation des colonnes

1 colonne (ordures ménagères ou tri sélectif) = 7 poubelles collectives

- Meilleure performance de tri
- Meilleure intégration paysagère (et pas de risque d'envol en cas de vent)
- Maîtrise des dépenses et moins d'impact carbone (moins de rotations de camions, moins de carburant, moins de personnel...)
- Amélioration de la qualité de travail des agents (travail moins pénible)
- Limitation des déchets déposés
- Augmentation de la capacité de stockage

Cet été, la ville a expérimenté le fait de supprimer les poubelles de l'aire de loisirs pour les centraliser à l'entrée de la base de loisirs. Le bilan est positif. Il y avait moins de déchets sauvages.



Comment sont définis les points de collecte ?

Le SICTOM et la commune d'Aurec décident conjointement des lieux d'implantation des colonnes d'apport volontaire. Elles sont toujours **situées sur des axes que vous ou vos proches empruntez quotidiennement.**

Pour les Aurécois qui ont des difficultés avérées pour se rendre à ces points de collecte, la Mairie met en place des solutions d'aide. N'hésitez pas à vous faire recenser en mairie, si vous avez un problème.

75 colonnes ont été déployées jusqu'à présent sur le territoire. Le déploiement des colonnes d'apport volontaire se poursuivra jusqu'en début d'année 2026. 6 colonnes seront positionnées place des Hêtres à la suite des travaux de la Halle.

Et le compost, où en est-on ?

Depuis le 31 décembre 2023, les déchets de cuisine et déchets verts doivent être triés afin qu'ils ne soient plus jetés dans les poubelles d'ordures ménagères. **Le compostage permet ainsi de réduire de 30% le poids de nos poubelles.**



La commune compte actuellement **2 composteurs collectifs**. Un 3^{ème} est prévu à proximité du gîte de Chazournes et un 4^{ème} vers la station d'eau potable de la Faye. Ce sont les employés municipaux qui entretiennent, une fois par semaine, ces composts.

Deux réunions publiques ont été organisées en 2022 sur la commune et des composteurs individuels avaient été offerts aux participants afin de valoriser le compostage individuel.

Le recensement c'est utile : des enjeux forts pour la ville

Cette année, Aurec-sur-Loire réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 janvier et jusqu'au 15 février 2025.

Dans une commune comme Aurec (moins de 10 000 habitants), le recensement a lieu **tous les 5 ans** et concerne toute la population. **C'est une démarche obligatoire et anonyme.**

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Des chiffres pour construire demain

En connaissant les caractéristiques de la population les pouvoirs publics prennent **des décisions adaptées** pour la collectivité **en évaluant l'évolution de la population et ses besoins futurs**. Par exemple :

- à partir du nombre de personnes âgées, on peut identifier les besoins en maison de retraite ;
- à partir des déplacements entre le domicile et le travail on va identifier les besoins en transport en commun ;
- à partir de la taille des familles on va connaître le type de logement à construire.

Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

Comment se passe le recensement ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, **un agent recenseur vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres**

12 agents recenseurs ont été recrutés par la mairie. Vous pouvez les reconnaître grâce à leur carte. **Les agents recenseurs sont tenus au secret professionnel.**



REGARD SUR

Les agents recenseurs de la commune



Martine BOUCHARD



Murielle GUIGAND



Eliane BRENIER



Matthieu RASPILAIRE



Laurence ESCOFFIER



Jocelyne GOUDARD



Sylviane HAURY



Siham NAIDJI



Denise DUCHAMP



Nelly GIORDANENGO



Sylvie SOULIER



Emmanuel GOMEZ

Les questions posées lors du recensement

- Les caractéristiques de votre foyer
- De votre logement
- Vos habitudes de vie (transport)...

Vos réponses sont anonymes.

Elles ne seront en aucun cas transmises à d'autres organismes publics type CAF, les impôts.... Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Votre nom, votre prénom et votre adresse sont nécessaires afin de vérifier qu'il n'y a ni oubli ni doublon dans les données du recensement.



Le recensement en ligne, c'est facile !

Vous pouvez vous recenser en ligne, c'est plus intuitif, simple et rapide : répondez au questionnaire avec les codes indiqués sur la notice internet, et laissez-vous guider !

Retrouvez le plan des secteurs sur notre site internet mairie-aurec.fr



Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papiers. Vous conviendrez d'un rendez-vous pour qu'il vienne les récupérer.

Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent.

Besoin d'aide pour vous faire recenser ?

À compter du 16 janvier, **nous mettons à votre disposition, en mairie, un poste informatique**, pendant les heures d'accueil de la mairie, afin que vous puissiez remplir en ligne votre questionnaire.

Si vous avez besoin d'un accompagnement, des **permanences France Services**, en mairie, dédiées au recensement sont mises en place. Pour cela, prenez rendez-vous au 04 77 35 40 13.



Bernard BOURGIE

MA VILLE À MOI, ELLE EMBELLIT

La halle couverte prend forme !

Redynamiser le centre-ville en favorisant le développement de marchés alimentaires, vide-greniers et commerces ambulants tout en maintenant du stationnement, et créer une véritable liaison piétonne entre la gare et le centre, tels sont les objectifs de l'aménagement de la place des Hêtres. Point d'étape sur ce chantier dont la livraison est prévue pour avril 2025.

Les travaux d'élévation de la future halle couverte ont été un véritable spectacle à voir en cette fin d'année dernière. Le **montage de la charpente en bois, issu de filière locale**, a constitué une véritable prouesse technique puisque l'espace sous-abri ne comportera aucun pilier intermédiaire et ne sera fermé que sur le côté nord par des locaux techniques et des toilettes publiques. De grandes poutres treillis bois-métal (17,5 m de longueur), supportent une charpente bois massif en croisées d'ogives.

Le prochain aménagement de la halle consistera à disposer des **panneaux photovoltaïques sur sa toiture**.

À côté de cet édifice, on devine déjà les futurs gradins, escaliers, murets et rampes qui permettront de créer **une liaison piétonne, accessible y compris pour les personnes à mobilité réduite, de la gare au centre-ville**. Une aire de jeux pour les enfants avec 2 toboggans et un terrain de pétanque viendront compléter cet aménagement.

En dehors des jours de marchés et d'animation particulière, il subsistera **27 places de stationnement sous la halle**.



Avec la création des parkings route de la Faye et rue de la Plaine, c'est **114 places supplémentaires**.

Le mot de l'architecte
Mathieu LAVANANT, architecte AJ architectes

Nous avons imaginé la toiture comme une succession de 5 toitures à 2 pans, qui apportent une échelle humaine à cet édifice de grandes dimensions. Vu depuis la route de Bas-en-Basset, cette forme fait directement écho aux toitures du centre-bourg historique d'Aurec.

L'orientation de la Halle garantit le fonctionnement optimal des panneaux solaires, sur les pans Sud, et permet également de faire rentrer la lumière sur les pans Nord pour capter une lumière constante et diffuse sous la Halle. La luminosité et la production d'électricité sont alors compatibles au sein d'une même architecture.

Sous la Halle, le matériau bois est omniprésent, il apporte chaleur et confort acoustique à l'espace qu'il abrite.

750 m²
halle couverte

300 m²
panneaux photovoltaïques

1150 m²
d'espaces végétalisés
avec 89 arbres plantés



La commune va réaliser un timelapse* de cette construction permettant de garder trace de cette transformation exceptionnelle.
*Timelapse : manière de filmer quelque chose dans laquelle de nombreuses photographies sont prises sur une longue période et sont montées rapidement dans une série de sorte qu'une action lente semble se produire rapidement.

Nurol : une chicane pour plus de sécurité

Dans le cadre d'une démarche visant à améliorer la circulation et à sécuriser les déplacements dans les quartiers, la ville a récemment mis en place **une chicane** et instauré **une limitation de vitesse à 30 km/h dans le quartier de Nurol**.

Cette initiative répond à une préoccupation croissante des résidents concernant la vitesse des véhicules dans le quartier, rapportée par l'association *Mieux vivre à Nurol-Les Combes-Nurlet*. Elle fait suite également à une analyse de la vitesse effectuée par nos policiers municipaux.

La chicane, qui consiste en un rétrécissement de la voie, incite le conducteur non prioritaire à modérer sa vitesse :

- En ralentissant afin de dévier sa trajectoire (en cas de faible trafic),
- En s'arrêtant afin de laisser passer le véhicule prioritaire (en cas de trafic intense).

La mise en place de ce dispositif s'accompagne nécessairement d'une limitation de vitesse à 30km/h.

Des **panneaux de signalisation routière** ont été installés. Des **contrôles réguliers** seront également effectués pour s'assurer du respect de la limitation de vitesse.



La commune investit pour la propreté

La ville d'Aurec, soucieuse de préserver la propreté de son environnement et de garantir un cadre de vie agréable à ses habitants, a récemment fait l'acquisition d'**une nouvelle balayeuse aspiratrice**. Cet investissement de 160 000 € marque une étape importante dans l'amélioration des services municipaux d'entretien et témoigne de **l'engagement de la municipalité envers la propreté de l'espace public**.

Avec une capacité augmentée et une maniabilité améliorée, cet équipement va permettre d'apporter un soutien considérable au travail quotidien déjà effectué avec mérite par les agents du service technique.

Deux agents techniques de la ville ont déjà été formés à l'utilisation de ce nouvel équipement, ainsi qu'un mécanicien permettant son entretien régulier et sa longévité.



Bernard BOURGIE, Clotilde DOMGA KEMGNI, Sébastien ARNAUD
Thierry LEPROUST

MA VILLE À MOI, ELLE SOUTIENT

Des chèques cadeaux 100% aurécois

L'association des commerçants d'Aurec a développé les chèques cadeaux Auros. Ils viennent remplacer les bons auros édités par la Mairie avec toujours comme objectif de soutenir l'économie locale.

En 2020, en pleine pandémie, la mairie créait les Auros, une monnaie locale destinée à remplacer le colis des aînés, réservée aux Aurécois de plus de 70 ans et au personnel communal, tout en soutenant le commerce local, durement impacté par cette crise sanitaire. Depuis, vu son succès, cette opération a été renouvelée chaque année.



Cette année, la mairie s'associe avec l'association des commerçants d'Aurec pour créer les « new auro »*. L'objectif est de proposer une alternative aux chèques cadeaux nationaux offerts par les grandes entreprises à leurs employés, et dont les bénéficiaires partent bien souvent vers les grandes enseignes nationales.

Favoriser l'économie locale

La mairie a notamment utilisé ces chèques cadeaux afin d'en faire bénéficier les agents municipaux comme une prime de fin d'année et les personnes de plus de 70 ans (30€ offerts), inscrites sur les listes électorales de la commune. Ainsi, **c'est plus de 40 000€ qui sont réinjectés dans l'économie locale**. Ils seront également remis à l'occasion de trophées sportifs.

Le but est également d'étendre l'utilisation de ces chèques cadeaux au-delà de l'utilisation que peut en faire la mairie. Les entreprises aurécoises peuvent ainsi bénéficier de ce nouveau dispositif et en faire profiter leurs salariés à l'occasion des fêtes de fin d'année ou d'occasions plus personnelles (départ en retraite, cadeau de naissance...). Ces chèques sont également accessibles aux particuliers pour des occasions variées : célébrer un anniversaire ou tout simplement faire plaisir.

*À dépenser uniquement dans les commerces aurécois (les commerçants adhérents disposent d'un macaron sur leur vitrine - à ce jour, on en compte 34).

Consultez la liste des
commerçants aurécois
participants



Scannez-moi à l'aide de votre
téléphone portable !



Maryse PARRAT, Joëlle GOMEZ, Pauline GRANGER, Laurent ROUSSET,
Laura GRIMA, Marcel PAULET

MA VILLE À MOI, ELLE SOUTIENT

Le tribunal a tranché, le projet d'un LIDL à Aurec validé

L'ensemble des recours ont été rejetés. Le projet bloqué depuis 4 ans est validé par la justice. Lors de sa consultation, par référendum la population aurécoise avait validé le projet d'implantation par un score de plus de 60%. Les diverses procédures ont reçu l'avis favorable de l'autorité environnementale, de la commission département d'aménagement commerciale, du Scot.... Aujourd'hui le tribunal confirme la légalité de la démarche.

Donner la parole à la population

Depuis 2019, le projet d'implantation d'un LIDL à Aurec est en discussion. Cette construction, a tout de suite interpellé les Aurécois, et notamment les riverains proches.

Dès lors, Claude Vial, maire d'Aurec, a proposé de **consulter la population**. « Il faut chercher le sentiment de la population sur cette question. Le Conseil municipal s'engage à suivre l'avis majoritaire ».

Une implantation souhaitée par les Aurécois

À la question « Êtes-vous favorable au projet d'installation de LIDL à Aurec ? », **60% des participants ont répondu « Oui »**. Les élus ont suivi l'avis des Aurécois et ont engagé les démarches.

En 2021, des recours concernant le permis de construire et la modification du plan local d'urbanisme (PLU) ont été déposés par Casino, l'association « préservons aurec ensemble » créée à cette occasion et des riverains.

Une décision sans appel ?

Trois ans plus tard, la justice a rendu son verdict, les demandeurs ont été déboutés de leurs actions et doivent verser à la commune et à Lidl des sommes en compensation de leurs dépenses. Le projet d'implantation du LIDL, tant souhaité par la majorité des Aurécois, peut reprendre son cours. Reste aux opposants la possibilité d'un appel qui pourrait encore retarder le projet.

La population s'est exprimée, la justice a tranché, un tel recours relèverait d'un acharnement judiciaire, d'un non-respect de l'avis de la population.

Les nouveaux commerçants



Capharnaüm Boutique d'antiquités

Vincent Loffreda vous propose des meubles restaurés avec soin, des objets de décoration originaux, des œuvres d'art oubliées, de la vaisselle vintage et bien plus encore ! Il offre également un service de débarras de maisons.

70 rue du Prieuré
Tél : 06 41 21 19 19

Vival laisse la place à Cocci



Après la fermeture du magasin Vival cet été, l'ouverture d'une nouvelle épicerie en plein coeur de ville était très attendue ! Les travaux terminés, Cocci Market a pu s'emparer des lieux.

6 rue du Monument

MA VILLE À MOI, ELLE ASSURE

Une fresque collective pour l'école du Pré Vert

À l'occasion de la 5^{ème} édition du Festival de la Teinturerie, tous les élèves de l'école publique du Pré Vert à Aurec-sur-Loire ont pu participer à la réalisation d'une fresque sous le préau de la cour.

La création d'une fresque sous le préau faisait partie des demandes des éco-délégués de l'école élémentaire du Pré Vert. Quelques mois plus tard leur souhait est exaucé !

L'équipe pédagogique de l'école a choisi la thématique de la fresque : **la nature**. Ensuite, la mairie, organisatrice du Festival de la Teinturerie, a recherché un artiste. C'est le graffeur *Abys2Fly*, qui a été choisi. Habitué des ateliers avec les jeunes et sensible à la thématique souhaitée, il était le candidat idéal.

Avant même son arrivée, les enfants ont commencé à travailler. Ils ont réalisé des pochoirs représentant différents types de feuilles d'arbres, qu'ils ont ensuite peint à l'aide de bombe sur le mur. *Abys2Fly* a passé **2 jours avec les 211 élèves de l'école**. Avant de commencer à peindre, il a fallu s'équiper : blouses, masques et gants. Ensuite, les élèves ont pu s'essayer à la bombe.

Le temps du week-end du festival, notre artiste a pu peaufiner l'oeuvre. Pour l'occasion, la cour de l'école était restée ouverte. Nombreux étaient les enfants à venir montrer à leur famille leur contribution à

cette oeuvre collective. « *Ils sont ravis du résultat, et nous aussi ! Une fresque égaye dorénavant chaque récréation !* », souligne avec satisfaction l'équipe pédagogique. « *Comme il s'agit d'une oeuvre à laquelle tous les élèves ont participé, ils en prennent vraiment soin. Cela va se transmettre.* »

Une expérience qui a également **suscité des vocations** auprès de nos artistes en herbe, ou en tout cas qui leur a permis de se remettre au dessin, loin des ordinateurs et téléphones.

La parole aux enfants !

C'est chouette de participer pour redécorer l'école *Valentine, CM1*

C'était sympa de tous participer – *Kelly, CM2*

Je donne la note de 11/10 à cette oeuvre – *Stan, CM1*

Le résultat est magnifique ! Voir peindre un artiste c'est beau et impressionnant. Je regarde la fresque chaque jour ! – *Ambre, CE2*

Avant, je ne dessinais que des monstres. Maintenant je fais des animaux et des éléments de la nature *Hugo - CP*



Florence TEYSSIER, Laura GRIMA, Lucie VARILLON, Maria BONNAVAND

MA VILLE À MOI, ELLE ANIME

Quand la magie de Noël s'empare de la ville

Les fêtes de fin d'année sont le moment où les villes illuminent leur espace public pour le plus grand plaisir des petits comme des grands. Et à Aurec c'est une véritable tradition !

La ville s'est parée de ses plus beaux atouts pour célébrer les fêtes de fin d'année. Dès le mois de novembre, les agents techniques de la ville, encadrés par Chloé SCIANDRONE, ont été missionnés pour installer les nombreuses décorations de Noël afin que les décors prennent vie **du 8 décembre 2024 au 12 janvier 2025**.

La thématique de cette année était **le Père Noël dans tous ses états** : dans la forêt enchantée, dans l'océan, dans les étoiles... Ainsi **sur chaque rond-point, une scénette a pris place**. Vous avez dû particulièrement remarquer **les dernières acquisitions : un bel ours blanc au rond-point de la Faye, un lutin au rond-point route de Firminy ou encore un cerf au rond-point de la caserne des pompiers**. Certains de ces éléments sont entièrement fabriqués par l'un des agents techniques de la ville qui, depuis le début de l'été, confectionne, façonne et peint une partie de ces décors.

Le pont, la façade de la Mairie et les rues se parent également de guirlandes et de divers motifs lumineux. Cette année, retrouvez le traîneau du Père Noël en plein cœur du **parc du Château**.

Nous sommes ravis de voir notre ville s'illuminer pour les fêtes. C'est un moment magique pour tous, et nous espérons que les Aurécois ont profité de ces décorations pour partager des instants de bonheur en famille et entre amis.

Claude Vial, maire d'Aurec



Les enfants des écoles de la ville, du centre de loisirs, de la crèche et du relais petite enfance sont également invités à participer à la décoration de la commune. Des silhouettes de lutins leur sont données afin qu'ils puissent les décorer. L'année dernière, ils avaient décoré des bottes et des sapins, positionnés sur le rond-point de la Mairie et sur la place de l'Europe.

La municipalité a également organisé des animations pour les petits et les familles avec **des tours de traîneaux, en compagnie du Père Noël, pour les écoles et les enfants aurécois et un marché des producteurs**. La veille de Noël, l'arrivée du Père Noël en traîneau est accompagnée d'un **spectacle déambulatoire féerique**. Tout était rassemblé pour créer une ambiance chaleureuse et accueillante, propice à la joie et à la convivialité des fêtes ; « *Le bonheur de vivre à Aurec* » comme le dit Maryse PARRAT, adjointe.



Maryse PARRAT, Pauline GRANGER, Joëlle GOMEZ, Alexandre VERGNON, Laurent ROUSSET, Marcel PAULET

Festival de la Teinturerie

Retour en images sur cette 5^{ème} édition colorée autour de 6 artistes de talent.



Oeuvre de Sandrot



Oeuvre de Rémi Tournier



Oeuvre de Wild Drawing



Abys2Fly



Oeuvre de Amer & Mimouze



Les Ptites Choses d'Alex



MA VILLE À MOI, ELLE ACCOMPAGNE

Une nouvelle navette au service des seniors

Depuis cet été, un nouveau service est proposé aux Aurécois âgés de plus de 60 ans : une navette gratuite pour faciliter les courses des personnes sans moyen de locomotion. Bien plus qu'un trajet offert, ce service apporte un moment de convivialité, permet d'entretenir des échanges et contribue à leur mobilité.

Dans un souci d'amélioration du cadre de vie et d'accompagnement des habitants, la mairie a récemment lancé un service de navette gratuite pour aider les Aurécois à effectuer leurs courses. Cette initiative a pour but de rendre le quotidien plus facile, notamment pour les personnes âgées et celles qui ne disposent pas de moyen de transport. La navette offre **une solution pratique et accessible, garantissant à chacun de pouvoir s'approvisionner en produits essentiels sans frais supplémentaires.**

Un samedi matin sur 2, un élu de la ville organise sa tournée, à bord d'un minibus, et récupère les usagers inscrits devant leur domicile (la navette se limite à la commune et ne se déplace pas en dehors) pour **les emmener faire leurs courses.** Plusieurs rotations sont parfois nécessaires pour emmener tout le monde.



Renforcer le lien social

Pendant le trajet, cela papote ! Et de nouvelles idées naissent : « et si on organisait une navette spéciale pour découvrir les illuminations de Noël ? » Aussitôt lancée, notre élue-chauffeur de ce jour, prend note de la demande et s'organise déjà pour une visite nocturne de la commune illuminée. D'autres occasions sont prétextes aux sorties : aller au cinéma d'Aurec, au marché de Noël pour faire ses cadeaux... l'agenda se remplit vite !

En plus de répondre à des besoins logistiques, cette initiative **renforce le lien social** au sein de la commune. Elle favorise les échanges entre les usagers. Et nos élus chauffeurs font également l'unanimité: Nahalie JOLIVET, Marcel PAULET, Laurent ROUSSET...

MA VILLE À MOI, ELLE ACCOMPAGNE

À ce jour, plus d'une vingtaine de personnes sont inscrites pour bénéficier de ce dispositif. La municipalité d'Aurec-sur-Loire se félicite de cette initiative et encourage les habitants à l'utiliser. Ce service s'inscrit dans une démarche globale d'amélioration de la qualité de vie et de soutien aux populations les plus vulnérables. « **Lever les freins à la mobilité et rompre l'isolement des seniors** sont les objectifs principaux », assure Nathalie JOLIVET, adjointe aux affaires sociales.

Précisons également que ce service est **proposé gratuitement** grâce aux moyens techniques mis à disposition par la commune et par la **disponibilité des élus pour effectuer les différentes navettes et l'accompagnement.**

La parole aux utilisateurs !

« Je vis seule et je n'ai pas de voiture. Je suis isolée. Je pouvais passer 3-4 jours sans voir ni parler à quelqu'un. Avec cette navette, je retrouve la liberté. Je choisis ce que je veux acheter et nous ne sommes pas pressés pour la durée de nos courses. On est cocoonné ! On redevient normaux. »

Jacqueline, habitante de l'Hermet

« C'est une sortie plaisir : j'achète des gâteaux, des bonbons, du chocolat... »

Christiane, habitante du centre-ville

« C'est pratique. J'ai eu une opération à l'épaule donc j'étais contente de trouver de l'aide pour faire mes courses. On se laisse mener. Et c'est l'occasion de voir du monde. »

Marie, habitante près de l'école maternelle



Elisabeth MOULIN, Nathalie JOLIVET, Laurent ROUSSET, Joëlle GOMEZ, Christophe DEVUN

Les nouveaux praticiens



Jennifer Vassal Aurélie Riou Psychologues

Adresse : Maison Médicale,
Rue des Allières

Téléphone :
Aurélie Riou 06 82 36 06 24
Jennifer Vassal 07 55 55 73 86



Aline Faure, hypnothérapeute et naturopathe

Téléphone : 06 52 30 23 58

Benjamin Alentin, kinésithérapeute



Adresse : 97, rue du Monument
(cabinet Munoz)
Téléphone : 04 77 79 92 70

Comment s'inscrire ?

Conditions d'accès : **avoir plus de 60 ans et être valide.**

Inscription auprès de la Mairie d'Aurec par téléphone au 04 77 35 40 13 par mail à mairie@mairie-aurec.fr Un membre du CCAS d'Aurec vous recontactera pour vous préciser les modalités.

Aurec Auto Partage : vers plus de mobilité

Depuis un an, la ville d'Aurec-sur-Loire a mis en place un **service d'autopartage qui propose la location de 3 véhicules électriques** (2 Dacia et 1 Citroën Berlingo).

Cette année, la mairie poursuit ses efforts en proposant la **mise à disposition d'un véhicule électrique sans permis, Citroën AMI, en mode « location solidaire » afin d'aider les personnes en difficultés sociales ou économiques, leur permettant ainsi d'accéder à la mobilité.**

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la politique municipale visant à **renforcer l'inclusion sociale** et



657 heures de location des 3 véhicules électriques depuis janvier 2024

à garantir que chaque citoyen puisse accéder aux services essentiels, que ce soit pour se rendre à des rendez-vous (médicaux, professionnels...), faire des courses ou participer à des activités sociales. La location solidaire de voitures électriques sans permis est également un moyen de **favoriser l'autonomie des individus**, en leur permettant de se déplacer librement et à leur rythme.

Cette opération a été rendue possible grâce au partenariat avec l'association Solidarauto43 de Saint-Germain-Laprade, garage solidaire, qui s'occupera de l'entretien du véhicule.

Renseignement

Mairie d'Aurec : 04 77 35 40 13
Solidarauto43 : 06 32 18 97 74



Sébastien ARNAUD, Nathalie JOLIVET, Joëlle GOMEZ, Elisabeth MOULIN

Comment se passe la location ?

- Étape 1 : Adhésion au service auprès de l'Association SOLIDARAUTO43 :
 - Avoir un quotient familial inférieur à 750 €
 - Vérification du droit à conduire et de l'âge (> à 16 ans)
 - Vérification des capacités à la conduite (Tests possibles au Garage SOLIDARAUTO43).
 - Résidant de la commune d'Aurec ou du territoire communautaire (Saint-Just-Malmont, Saint-Victor-Malescours, Saint-

Ferréol-d'Auroure, Saint-Didier-en-Velay La-Séauve-sur-Semène et Pont-Salomon).

- Étape 2 : Contrat de location avec l'Association SOLIDARAUTO43 :
 - Location possible d'une semaine à 1 mois
 - À un tarif préférentiel de 3,5 € / jour avec une caution de 400 € (par chèque, non encaissé).
 - Location limitée à 50 kms par jour ou 300 kms par semaine.
 - Le véhicule est stationné à Aurec, à la maison des associations.

Des conditions de pratiques optimales pour les équipements sportifs

La ville d'Aurec-sur-Loire met un coup de neuf sur ses installations sportives avec des travaux significatifs sur les courts de tennis et le gymnase de Chazournes.

Gymnase de Chazournes

Un vaste chantier de **rénovation énergétique de la couverture du bâtiment** a été mené durant l'été, afin de ne pas perturber l'utilisation du gymnase par le collège et les associations. Ces travaux, visant à améliorer l'efficacité énergétique tout en offrant un confort aux utilisateurs, comprennent plusieurs étapes clés, notamment la découverte de la toiture, le renforcement de la charpente, **l'isolation thermique de la toiture et l'isolation des combles**. Cela représente un investissement de 430 857€.

À l'issue de ces étapes, **329 panneaux photovoltaïques ont été positionnés sur le toit du bâtiment** (surface de 657m²). L'objectif premier de

cette installation est de produire et subvenir à la consommation annuelle des bâtiments communaux. La production non-autoconsommée sera revendue par la commune à EDF.

329 panneaux photovoltaïques ont été installés sur le toit du gymnase



Tennis

Du côté des courts de tennis, les anciens éclairages des terrains intérieurs ont été remplacés par un **système d'éclairage LED moderne et efficace**. Cette transition vers la technologie LED s'inscrit dans une démarche de **durabilité** et d'**économie d'énergie**, permettant non seulement de réduire la consommation électrique (estimée à 2 fois moins), mais également de **diminuer les coûts de fonctionnement** à long terme. Les nouveaux éclairages LED offrent **un meilleur confort pour les joueurs**. Cela permettra aux usagers de profiter de leurs parties de tennis dans des conditions optimales, même en soirée.

Ce chantier de 35 850€ a pu bénéficier d'un financement de la Région, de l'État (le fonds vert), destiné à financer des projets présentés par les collectivités territoriales dans trois domaines : performance environnementale, adaptation du territoire au changement climatique et amélioration du cadre de vie.

Ces améliorations reflètent l'engagement de la municipalité envers le développement des activités sportives et l'amélioration de ses infrastructures sportives.



Le nouveau système d'éclairage LED permet de faire des économies d'énergie tout en apportant un meilleur confort aux joueurs.

Une aire de musculation accessible à tous*

La ville d'Aurec compte désormais un équipement sportif de plus : une aire de street work-out. Une discipline à la croisée entre la gymnastique, la musculation et le parkour dont les adeptes sont de plus en plus nombreux.

« Nous avons répondu à une demande et à un phénomène qui prend de plus en plus d'ampleur » souligne Sébastien Dionet, conseiller délégué au sport. « Avant, les jeunes venaient s'entraîner avec leur propre matériel mais ce n'était pas sécurisant ».

L'aire de street workout se situe derrière la MJC, à proximité du city stade, un lieu idéal pour se retrouver entre amis et se dépenser en toute convivialité.



* L'aire est réservée aux plus de 14 ans, et plus d'1m40, sous la surveillance d'adultes responsables pour les mineurs.

Des équipements sportifs accessibles à tous

Le street workout est un **entraînement physique qui utilise le poids du corps et se pratique en extérieur**. Chaque utilisateur peut profiter de **modules de musculation, de barres de traction, de barres parallèles** et bien plus encore. Ces agrès sollicitent différents muscles et permettent des exercices variés : tractions, dips, squats et autres mouvements qui stimulent la force, l'équilibre et l'endurance.

« Après le tennis, le football et le basket, ce sont désormais des équipements de musculation que nous proposons d'offrir aux Aurécois, sans besoin qu'ils soient licenciés dans un club de sport. À Aurec, le sport accessible à tous c'est une réalité ! » affirme notre conseiller délégué au sport.



Sébastien DIONET, Pascal HAURY, Michel BÉAL, Stéphanie CUSSONNET, Caroline MONCHANIN

MA VILLE À MOI, ELLE S'ENGAGE

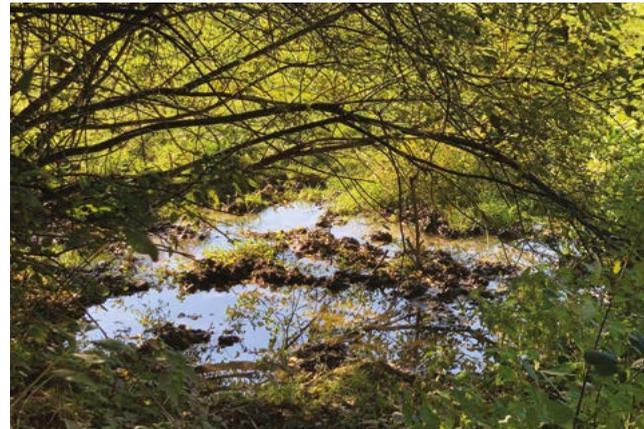
Mares et haies : restaurer pour mieux préserver

Les mares et les haies constituent de véritables réservoirs pour la biodiversité (espèces animales et végétales). Lors de la réalisation de son Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), la ville d'Aurec a pu inventorier ces espaces et diagnostiquer ceux qui nécessiteraient d'être restaurés pour permettre à la biodiversité de prospérer au sein de ces milieux naturels.

Les mares, des trésors de biodiversité à préserver

Au fil des années, bon nombre de ces mares ont été victimes de l'urbanisation, de l'agriculture intensive et de l'ensablement, ce qui a entraîné une diminution significative de leur superficie et de leur qualité écologique. Aujourd'hui, restent 10% des mares qui étaient présentes sur le territoire national au début du XX^e siècle.

Consciente de ces enjeux, la municipalité a décidé d'agir en mettant en place un projet de restauration qui s'inscrit dans une démarche de développement



durable. La restauration d'une mare consiste au rétablissement des conditions propices à l'équilibre faune/flore et à un fonctionnement biologique optimal.

Cette année, **4 mares vont être restaurées** sur la commune. Ce plan de restauration est mené avec l'accord de leurs propriétaires, avec l'aide technique de l'EPAGE Loire Lignon (Établissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) et l'expertise du Conservatoire d'espaces naturels Auvergne.

Les haies, des alliées précieuses pour l'environnement

Outil clé de la biodiversité, les haies en bordure des champs apportent de nombreux services : écologique, économique, bien-être animal.

- Véritable brise-vent, la haie protège les sols de l'érosion.
- Les arbres et les plantes qui la composent gardent l'humidité et apportent de la fertilité grâce à l'humus des feuilles mortes.
- Espace de vie pour de nombreuses espèces animales, notamment les insectivores (crapaud, lézard, merle, coccinelle, mésange, etc.), la haie limite les prédateurs dans les champs qu'elle borde.



En ce début d'année, **des haies vont être plantées sur des parcelles communales : à Ouillas** (50 mètres linéaires) **et à Mons** (150 mètres linéaires sur 2 rangs)

La Fédération Départementale des Chasseurs de Haute-Loire, avec l'aide de la Région, soutient ce projet. Les plants (végétal local) nous seront fournis ainsi que le paillage. Les membres de l'association communale de chasse agréée (ACCA) d'Aurec participent également et seront mobilisés pour aider lors des plantations. Une convention a donc été signée entre la mairie, l'ACCA et la Fédération Départementale des Chasseurs de Haute-Loire.

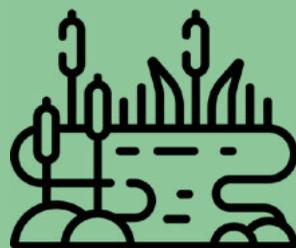
Pour que toutes les applications positives de la haie perdurent, la ville aura la charge de son entretien.

Ces projets ambitieux témoignent de l'engagement de la municipalité à préserver les richesses naturelles de notre territoire pour les générations futures. Haies et mares ont également des intérêts pour les pratiques agricoles : point d'abreuvement pour le bétail, protection des cultures contre le vent, rétention et conservation d'humidité en été, etc.



Sébastien ARNAUD, Thierry LEPROUST, Bernard BOURGIE, Alexandre VERGNON

Les étapes de restauration d'une mare (fonction de son état)



1

Débroussaillage, élagage voire abattage

L'envahissement de la végétation peut entraîner la diminution de zones d'eau libre voire la disparition complète de la mare. Elle doit toutefois subsister en partie pour faire de l'ombre.

2

Curage

La matière organique présente dans la mare va être retirée (curée) pour augmenter la capacité de la mare à accueillir de l'eau et revenir à un état zéro qui permettra une nouvelle colonisation par la végétation et les espèces qui auront plus d'eau libre pour réaliser leur cycle de vie.

3

Protection et gestion de l'accès du bétail

Bien que l'utilisation des mares pour l'abreuvement du bétail soit bien souvent à l'origine de leur existence, un piétinement trop important des berges et un accès à la totalité de la surface en eau provoquent généralement une importante dégradation du milieu, par destruction de la végétation. Afin de permettre le développement de la végétation aquatique et des berges, il est recommandé d'isoler une partie de la surface de la mare par la pose d'une clôture. Celle-ci est placée de manière à laisser une partie de la mare accessible au bétail.

MA VILLE À MOI, ELLE S'ENGAGE

Savoir faire face aux situations de crise

Dès les premières alertes concernant la crue le 16 octobre dernier, la municipalité a activé son **plan communal de sauvegarde** : un dispositif élaboré en amont pour faire face aux situations d'urgence. Ce plan a permis de **coordonner** les actions des différents services municipaux, des équipes de secours et des bénévoles, garantissant ainsi une **réponse rapide et efficace**.

Les mesures prises incluent l'**évacuation préventive** de certaines zones à risque, l'**ouverture de lieux d'accueil** pour les personnes déplacées et la mise à disposition d'informations claires et précises à la population.

La **communication** a joué un rôle essentiel : les habitants ont été tenus informés des évolutions de la situation et des consignes à suivre, minimisant ainsi les risques de panique et de désinformation. **Plus de 22 messages ont été envoyés à la population entre le 16 et le 18 octobre 202, sur différents supports (Illiwap, facebook, appels téléphoniques, etc).**

Grâce à une gestion proactive et à la mise en œuvre efficace de son plan communal de sauvegarde, la ville a su faire face à cette situation délicate avec l'objectif prioritaire parmi tous de préservation des vies humaines.

La ville d'Aurec reste mobilisée pour améliorer continuellement son dispositif de gestion des crises.



Cimetière : ici aussi, je trie !

Jusqu'à présent la totalité des déchets issus des cimetières était collectée avec les ordures ménagères résiduelles (bac noir) et enfouie, alors qu'une part importante pouvait être recyclée ou valorisée.

Dans le cadre de son engagement pour le développement durable, la ville a donc décidé, depuis la Toussaint, d'**installer trois bennes pour la collecte des déchets verts au sein du cimetière** : terreaux, plantes, fleurs fanées sans les pots, feuilles, petits branchages. Tout ce qui ne se trie pas est à déposer dans les bacs noirs : les plastiques, les fleurs artificielles, les rubans, etc.

Les bennes de déchets verts sont ensuite vidées au centre technique municipal, environ une fois par semaine. Les agents municipaux sont régulièrement amenés à retriier les déchets verts suite à des erreurs de tri ou l'incivisme de certaines personnes. Pour finir, ces déchets sont apportés au SICTOM, à Saint-Just-Malmont.

Une **signalétique spécifique** a également été déployée au sein du cimetière pour rappeler ces **consignes de tri**.

Merci de votre coopération et de votre engagement pour un cimetière plus propre et plus respectueux de notre environnement. Ensemble, réduisons nos déchets.

Recensement de la population 2025

Répondre au recensement, c'est utile pour construire demain !

Encore plus simple par internet

🔍 le-recensement-et-moi.fr



Le recensement démarre le 16 janvier. Si vous êtes recensé cette année,
vous serez prévenu par votre mairie.



Bernard BOURGIE, Sébastien ARNAUD, Thierry LEPROUST,
Alexandre VERGNON

ÉTAT CIVIL

DU 01.06.2024 AU 30.11.2024

Naissances

Juin 2024

06 - VALOMON Romy, Hope, Mila
22 - GUISSSET Eva, Alba
26 - COMTE Lya

Juillet 2024

08 - RABESCO NEEL Dyana, Pauline, Marianne
13 - ROZIER Pablo
15 - GRANGE Leïa, Aurélie
16 - HADAD Wissam, Moha
18 - PELLOIE Imaé, Hamid, Pascal
20 - BAYLOT Célestin, Louison
21 - JAMON Gabin
24 - MONTET Romy

Août 2024

01 - BOYET Mylann, Gabriel, Gaspere
13 - BLAVOUX Lewis
18 - BAIBAH Zahyr
20 - MORO Giulia, Denise
23 - MIZZI Léana
31 - RIVOLLIER Iris, Laurence, Sylvie

Septembre 2024

09 - MAISONNY Chloé, Léa, Romy
16 - PERRET LAHOUSSE Louny, Jacqueline, Jeanine

Octobre 2024

12 - SIMONE Leyhan, Adriel, Khalis
12 - GIRI Lysandre, David, Antoine

Novembre 2024

09 - ATTIKI Nour
21- CECH Héra
23- SAUCE Abigaëlle

Mariages

Juin 2024

08 - FAURE Marie et RENAUDIER Yogi
08 - DUBOIS Stéphanie et SAGNIMORTE David
08 - ROSSY Pricillia et ROZIER Jérémie

Juillet 2024

13 - GUILLLOUD Anaïs et PRIMET Edouard
13 - LAVARD Stessy et DERAÏL Johann
20 - CHAVANAT Sandrine et CHAPUIS Stéphane
27 - ROSEANO Romane et CERVANTES Alexis

Août 2024

17 - GAYTON Claudine et BROCHARD Jérôme
24 - DECLINE Solange et MONTMEA David
24 - RIOU Aurélie et GALLO Mathieu
30 - BONNEVIALLE Mélanie et COUPIER Pierre
31 - PAUCHON Élise et ROUNAT Gaël

Septembre 2024

20 - VIALLOU Élise et DUPORT Victorien
20 - GUYOT Camille et CHOMEL Clément

Octobre 2024

26 - SILALI Ekran et KARATAS Yohan

Décès*

Juin 2024

25 - MÉASSON André, Victor à Saint-Étienne
28 - DEFOURS Jean-Pierre à Firminy

Juillet 2024

04 - REYMOND Marthe, Mathilde veuve REYNAUD à Aurec
13 - LARGIER Marie, Reine veuve JOUBERT à Aurec
14 - VRAY Basile, Gabriel à Firminy
20 - BARATHIEU Christiane, Suzanne à Firminy
23 - BARRUEL Marc, Claude à Aurec
27 - MOREL Maryse, Jeannine veuve GARNIER à Aurec
29 - GEREY Denise, Maria veuve PRORIOU à Aurec
30 - BOURGIER Claude, Pierre à Firminy

Août 2024

12 - LARFEUIL Lucien, Julien, Aimé à Aurec
29 - OLLIER Marie, Thérèse, Bernadette veuve VEYRAC à Aurec
30 - LAVIS Ginette, Liliane, Marinette veuve MAZOYER à Aurec
31 - RANC Marcel, Marius à Aurec

Septembre 2024

01 - CHAPAT Jeannot, Jean, Marius à Saint-Symphorien sur-Coise

02 - DUMOND Michèle, Marie, Jacqueline épouse TROY à Pessac
07 - COURBON Jeanne, Marie, Louise, Bénédite veuve BERNARD à Firminy
13 - ACHEMON Renée, Marie, Josèphe veuve MAZELIER à Firminy
17 - GATT Fredda, Augustine épouse MULLER à Saint-Étienne
27 - GONÇALVES CARDOSO Maria da Estrela veuve MARQUES à Saint-Étienne

Octobre 2024

02 -TRACOL Georges, Charles à Saint-Étienne
03 - GERPHAGNON René, Louis, Julien au Chambon-Feugerolles
13 - DAUPHIN Josette, Marcelle à Aurec
25 - CHAPUIS Germaine, Reine veuve RICHAUD à Aurec
26 - BONHOMME Gisèle, Francine veuve PERRIN à Firminy
30 - QUINET Robert, François, Michel à Aurec
30 - MENU Jeannine, Maria, Claudette veuve CLAVARON à Aurec

Novembre 2024

20 - DINICU Maria, Giuseppa veuve MARA à Aurec
28 - HUDRY Claude, Arlette veuve BLANC à Aurec
29 - FAFOURNOUX Simone, Georgette, Eugénie veuve COMMARMOND à Aurec

INFOS PRATIQUES

Mairie d'Aurec

04 77 35 40 13
mairie@mairie-aurec.fr
www.mairie-aurec.fr
• Lundi au vendredi : 9h-12h15/14h-17h15
• Mardi : 9h-12h15

Gendarmerie 04 77 35 40 56 / 17

Taxis et Ambulance

• Cangelosi : 04 77 35 26 80
• Blanchon : 04 77 35 31 73 / 06 63 93 92 04

Services publics

Veolia Eau (24h/24 et 7j/7) 09 69 32 34 58

Syndicat des eaux Loire Lignon & Semène 04 71 66 62 11
SAUR 04 69 66 35 00

Service SPANC 04 71 61 22 97

Urgence sécurité Gaz GRDF
0800 47 33 33

Raccordement au gaz 0810 224 000

Déchèterie d'Aurec-sur-Loire
04 77 35 69 64
• Lundi et vendredi : 13h30 - 17h
• Mercredi et samedi : 9h-12h / 13h30-17h

SICTOM Velay Pilat 04 77 35 69 64

ADMR 04 77 35 47 17

Enfance & Jeunesse

MJC d'Aurec-sur-Loire 04 77 35 41 59

Relais Petite Enfance Loire Semène
06 45 47 85 70

Crèche associative Les Lutins
04 77 35 23 38

Bureau des assistantes sociales et puériculture (centre médico-social)
04 71 61 06 34 (sur rendez-vous)

Tourisme

Château d'Aurec-sur-Loire
Les Rives d'Aurec : 04 15 98 02 68

Office de Tourisme
06 87 87 61 92
officedetourisme@loire-semene.fr

Santé

Ehpad Les Tilleuls 04 77 35 21 53

Centre antipoison 04 72 11 69 11

Pharmacies

• Pharmacie de l'Avenue : 04 77 35 40 35
• Pharmacie Sol : 04 77 35 40 97

Pour connaître les pharmacies de garde
08 25 74 20 30

Podologue

• Mme Teyssier : 04 77 35 33 09

Orthophonistes

• Mme Marel : 04 77 35 45 71
• Mme Marion : 04 77 74 64 63
• Mme Veyret : 04 77 35 45 71

Masseurs-kinésithérapeutes

• Mme Bernaud : 04 77 35 46 20
• Mme Caminade : 04 77 36 68 81
• M. Breyse : 04 77 36 68 81
• M. Jué : 04 77 35 42 77
• Mme Hares, Mme Troy Girard, M. Alentin et M. Munoz : 04 77 79 92 70

Cabinets d'infirmiers

• Cabinet infirmier de la Maison médicale : Mme Roland, Mme Concordel et M. Guillermand : 06 24 31 82 27
• Cabinet infirmier du Prieuré : Mme Preher, Mme Fayon, Mme Gravy et M. Garrigue : 06 89 90 60 30
• Mme Fanget : 06 43 04 01 06

Cabinet vétérinaire des 2 Rives
04 77 79 84 91

Maison médicale

Médecins : Drs Dupasquier, Gire, Drevet, Frumuselu, Montjotin-Gayton et Hassnaoui : 04 77 40 39 60

Pour connaître le médecin de garde la nuit ou le week-end à partir du samedi midi : 04 71 04 33 33 (15 pour les urgences vitales)

Sage-femme

• Mme Issartel : 04 77 02 57 18
06 45 16 64 60

Chirurgiens-dentistes

• Dr Frumuselu : 04 77 35 21 02
• Dr Sauzet : 04 77 39 42 74

Ostéopathes

• Mme Garbaa : 06 83 03 89 83
• Mme Violla : 06 73 17 48 25

Psychologues

• Mme Riou : 06 82 36 06 24
• Mme Valla : 06 86 61 12 13

*Les personnes inscrites sur le registre des décès résident à Aurec. Cependant, les avis de décès des administrés hospitalisés sur une longue période ne sont pas transmis au service état civil de la commune.
Merci pour votre compréhension.

EXPRESSION LIBRE DES LISTES

LISTE MAJORITAIRE

Ensemble pour l'avenir d'Aurec

2024 s'éloigne déjà, laissant derrière elle les traces d'une année une nouvelle fois mouvementée.

Aurec est une commune à l'histoire dense et pour qui rien n'a jamais été acquis sans travail. Notre volonté à nous, élus de l'équipe majoritaire, est de la rendre attractive, accessible à tous, et où chacun trouve sa juste place.

L'actualité politique nationale nous démontre aujourd'hui l'importance d'une forme de stabilité dans la gestion d'une entité publique. Nous faisons tous le constat d'un immobilisme étatique inquiétant, conséquence d'une instabilité déroutante.

Toutes proportions gardées, notre équipe municipale, plurielle, solidaire, représentative de la population Aurecoise, gère la commune depuis plusieurs mandats, dans la continuité. La politique que nous menons répond à des valeurs communes, transmises au fil des générations d'élus qui se sont succédées : gérer le budget avec pragmatisme, porter et accompagner des projets ambitieux et novateurs pour donner à la commune un temps d'avance : pôle numérique du château, pépinière d'entreprises à la Flachère, halle couverte et son parc de panneaux photovoltaïques, salle d'escalade indoor à la teinturerie... autant de réalisations ou de projets en cours rendus possibles grâce à la stabilité de notre gestion qui a fait ses preuves et qui rassurent l'ensemble des partenaires. Un travail de fond et de longue haleine, qui porte ses fruits.

L'action au quotidien, également prioritaire, est aujourd'hui structurée autour du pôle France Services pour l'ensemble des démarches administratives d'une part, d'autre part grâce à la restructuration du pôle technique pour disposer d'un service à la population encore plus efficient. Si tout est toujours perfectible, les bases sont posées pour un fonctionnement pérenne et solide des affaires courantes pour les années à venir.

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année, arrosées avec modération pour les plus jeunes :) , « Aurosées » comme il se doit pour les plus anciens !

L'équipe majoritaire, ensemble au service de tous les Aurécois



EXPRESSION LIBRE DES LISTES

LISTE D'OPPOSITION

Liste 1 : Grandir, vivre et travailler

Chers Aurécoises et Aurécois,

En cette nouvelle année, nous vous adressons nos vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de prospérité. Que 2025 soit une année de renouveau, marquée par des projets constructifs pour notre ville avec une écoute attentionnée pour chacun de vous et un véritable engagement à l'égard de nos commerçants.

Nous attirons votre attention sur des projets d'urbanisme qui impacteront notre vie quotidienne : la construction de la halle (1.6 million d'euros) qui éloignera nos marchés du centre, nuira à l'animation et à la vitalité du cœur de ville et détruira de nouveau la Place des Hêtres devant la médiathèque où tous les vieux acacias ont été rasés.

Par ailleurs, le projet de supermarché Lidl aura des conséquences désastreuses sur le tissu commercial local déjà affaibli. Et une fois de plus c'est un espace de verdure qui sera détruit en entrée de bourg (1 hectare artificialisé en pleine zone résidentielle).

A l'heure où nous rédigeons ces lignes, le 29 novembre 2024, les fermetures progressives déjà effectives ou programmées des petits commerces dans notre ville entraînent une véritable hécatombe économique et sociale. Le restaurant gastronomique, tout comme la pâtisserie du centre bourg laissent un vide inquiétant. Plus alarmant encore, la boucherie, qui a servi tant de générations, s'apprête à partir à la fin mars. À cela s'ajoute la fermeture de deux magasins de vêtements et de l'épicerie fine.

La municipalité semble impuissante, voire passive, face à cette situation qui appauvrit notre centre-ville. Les mesures d'accompagnement mises en place sont insuffisantes pour garantir leur pérennité. Nous ne pouvons pas nous contenter d'actions ponctuelles ; il est impératif d'élaborer une véritable stratégie à long terme.

La préemption en urgence du magasin de la fleuriste en 2022 soulève également des interrogations. Pourquoi une telle mesure pour cette adresse précise ? Quel avenir est réservé aux commerces restants ? Quel suivi pour comprendre les enjeux auxquels ils font face ?



Liste 2

Très chers Aurécois,

Nous vous souhaitons à tous une excellente année 2025. Que cette nouvelle année vous apporte de grands bonheurs, qu'elle soit pleine de paix, de sérénité et de bonne santé !

2024 s'achève et nous a rappelé, comme nous vous le disions déjà l'an dernier, que le changement climatique se traduit d'ores et déjà par une augmentation des risques d'inondation sur tous les territoires et Aurec n'y échappe pas.

En effet, le risque inondation par débordement de rivière était déjà bien réel à Aurec (en septembre 1980, en novembre 1996, en décembre 2003 et en novembre 2008) et cette année encore, hélas, notre commune a été frappée, le 17 octobre, par ce fléau.

De fait, M. Le Maire, lors du Conseil Municipal du 04 novembre 2024, a commenté cette crue alors que cela n'était pas inscrit à l'ordre du jour, et nous souhaitons revenir sur son discours.

Durant son monologue d'environ 37 minutes :

- Il a longuement parlé de son « travail » qui est d'assurer la sécurité et il s'est réjoui qu'il n'y ait pas eu de victimes. Encore heureux, dirons-nous, il s'agissait d'une crue bien en dessous de celle de 2008 !

- Il a aussi dit « on a dû joindre systématiquement 4 / 5 / 6 fois les gens » sous-entendu pour les informer. Pourtant, sur les quelques foyers sinistrés lors de cette crue, certains n'ont été ni appelés, ni contactés, ni rencontrés par la Mairie et il s'agit de personnes n'ayant pas changé de numéro de téléphone, présentes chez elles ce jour-là, habitants sur place depuis longtemps (elles ont d'ailleurs connu la crue de 2008) et situées en 1ère ligne au niveau des inondations mais comme M. Le Maire le dit très justement : personne n'est infaillible !

- Il a affirmé que la dernière mise à jour de la liste des personnes à prévenir en cas d'inondation datait du 01 juin 2024. Pourtant plusieurs personnes sinistrées nous disent ne pas avoir eu d'appel depuis fort longtemps de la part de la mairie pour vérifier leurs coordonnées. Alors comment cette mise à jour a-t-elle été réalisée ?

- Il a également évoqué le fait que l'on ne peut pas vraiment agir au niveau des inondations : « l'eau il faut la laisser passer et ceux qui prétendent le contraire donnent des illusions aux sinistrés ». Pour justifier son déterminisme, il a cité le cas d'un établissement dans lequel il y aurait eu 1m80 d'eau le 17 octobre. Alors oui, il a raison, 1m80 d'eau c'est difficile à annihiler mais en contre-exemple parlons de ceux qui ont eu 40, 80 cm d'eau et pour lesquels, si les consignes d'exploitation du barrage de GRANGENT évoluaient, on obtiendrait un réel résultat, 53 cm d'eau en moins dans le quartier de Semène ce n'est pas rien !

- Il a également parlé de publications fantaisistes de certains. Cependant, ce qui, aujourd'hui, paraît fantaisiste aux yeux des sinistrés, c'est qu'il ait pu affirmer à 9h40 le 17/10 à plusieurs sinistrés que la crue serait bien en dessous de celle de 2003 alors que le service VIGICRUE (dont il parle dans son soliloque et donc sur lequel il s'appuie) donnait comme information ce 17/10 dès 7h30 du matin que la crue serait bien au-dessus de 2003, ce qui fut d'ailleurs le cas !

Nul n'est infaillible mais à reconnaître, à accepter ses erreurs chacun gagne en crédibilité.

Par ailleurs, se résigner sans avoir mené la moindre action pour prévenir les inondations, pour aider les particuliers à réduire la vulnérabilité de leurs biens et de leur personne, alors que le changement climatique va induire des épisodes de plus en plus intenses, témoigne d'un réel fatalisme, ce qui heureusement n'est pas le cas dans toutes les communes.

Nous restons à votre disposition, si vous souhaitez échanger avec nous, n'hésitez pas à déposer une lettre en mairie à notre attention.

Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Josiane JANISSET et Christelle RASPAIRE

CONSTRUISONS
ensemble
UN AVENIR QUI VOUS
ressemble

AUREC
SUR-LOIRE

2025

*Claude ULL, Maire d'Aurec-sur-Loire
et toute l'équipe municipale vous présentent
leurs meilleurs voeux pour l'année 2025.*

